
LE DIRECTEUR DE CABINET



N° 065 / SE-ETFP/CAB-1/DECOB/sde

Abidjan, le 19 JAN 2018

NOTE D'INFORMATION

A l'attention :

- Des Directeurs Régionaux de la Formation Professionnelle ;
- Des Directeurs Départementaux de la Formation Professionnelle ;
- Des Chefs d'Établissements de la Formation Professionnelle ;
- Des Candidats aux différents examens de la Formation Professionnelle.

Le dossier d'inscription aux différents examens scolaires ci-après :

- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP),
 - Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP),
 - Brevet d'Étude Professionnelle (BEP),
 - Brevet de Technicien (BT),
 - Brevet Professionnel (BP) session 2018 doivent comporter les pièces suivantes :
- Une fiche d'inscription à imprimer en un (01) exemplaire pour les candidats officiels ;
 - Deux (02) exemplaires pour les candidats libres lors de la préinscription en ligne sur le site www.decobci.net ;
 - Une copie d'extrait d'acte de naissance datant de moins d'un (01) an (à coller au verso de la fiche d'inscription) ;
 - Une photocopie de l'attestation de réussite au CAP industriel ou au BEP industriel sur présentation de l'original, pour les candidats officiels au BP et ayant suivi la formation complète ;
 - Une photocopie du relevé de notes ou de l'attestation d'aptitude aux unités de valeur obtenues sur présentation de l'original, pour les candidats libres ;
 - Une photocopie de l'attestation de réussite au BEPC ou au CAP Sanitaire Social, sur présentation de l'original, pour les candidats officiels au BT Sciences Médico-sociales ;
 - Une photo d'identité récente ;
 - Une quittance de droit d'inscription à imprimer sur le site www.decobci.net.

NB : Pour la procédure de paiement des frais d'inscription voir le site.

